



Monsieur Jean-Baptiste Lemoyne
Secrétaire d'Etat en charge du tourisme
Des français de l'étranger et de la francophonie
27, rue de la Convention
75732, Cedex 15 PARIS

Paris, le 29 mars 2021

Objet : Démarche collective de la filière de la restauration hors domicile (RHD) en soutien à la réouverture des cafés, hôtels et restaurants

Monsieur Ministre,

La période que nous traversons est, vous le savez, particulièrement complexe et difficile pour la filière alimentaire et non alimentaire de la restauration hors domicile (RHD). Du fait de la COVID-19, l'activité de nos restaurants, hôtels, cafés et bars est quasiment à l'arrêt depuis de très nombreux mois, arrêt dont les conséquences se répercutent en cascade à l'amont.

Nous savons l'engagement et l'action de l'Etat pour soutenir les acteurs de notre filière qui font de la gastronomie et du savoir-faire de nos TPE/PME de la restauration, une fierté et un art de vivre que nous souhaitons tous pouvoir retrouver dans les meilleurs délais. La

situation n'en fragilise pas moins les réseaux de distribution indispensables au fonctionnement de la restauration commerciale et collective.

Nous, organisations représentatives des entreprises de la production, de l'industrie, de la transformation et du commerce de gros, spécialisées dans l'approvisionnement des cafés, hôtels, bars et restaurants de notre pays, nous réjouissons donc de la reprise des échanges entre le gouvernement et les organisations représentatives de la restauration afin de préparer la réouverture de ces établissements. A cet égard, nous souhaitons vous assurer de la disponibilité de l'ensemble de nos organisations à accompagner ce dialogue.

Nous soulignons la solidarité qui existe entre tous les acteurs de la filière RHD qui affrontent, ensemble, les effets sociaux et économiques de la crise. Nous rappelons également la grande détresse de l'amont de notre filière, qui doit continuer à être accompagné à la hauteur de ses difficultés, tant que la crise perdurera. Il en va de sa capacité à être au rendez-vous de la reprise et à fournir, dès celle-ci, les produits nécessaires à sa clientèle de la restauration.

C'est pourquoi, les organisations représentatives de l'amont de la filière sont à votre entière disposition pour toute démarche que vous jugeriez utile et nécessaire pour faciliter cette reprise et accompagner la stratégie en cours de calage avec le gouvernement. Vous pouvez, à cet égard, compter sur la mobilisation de nos entreprises, parties prenantes à cet engagement, pour apporter le soutien nécessaire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre haute considération.



Philippe Barbier
Président de la CGI



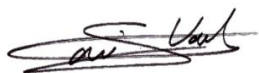
Richard Girardot
Président de l'ANIA



Dominique Chargé
Président de
la Coopération agricole



Christiane Lambert
Présidente de la FNSEA



Samuel Vandaele
Président des
Jeunes agriculteurs



Dominique Amirault
Président de la FEEF



Laurent Repelin
Président du Geco



Matthias Fekl
Président des
Brasseurs de France



Jean-Pascal Montaner
Président de Distripro



Christophe Loison
Président de Fédalis



Didier Marqués
Président de l'Uncgfl



Jean-Michel Peuch
Président d'Unigros



Yves Cebron
Président de Synddepi



Hervé de Montclos
Président de Fenntiss



Thierry Drecq
Président d'UDINAP



Roland Heguy
Président de l'UMIH

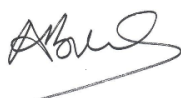
Hervé Becam
Vice-Président
de l'UMIH



Didier Chenet
Président du GNI



Philippe Pont-nourat
Président du SNRC



Alexis Bourdon
Président du Snarr



Hervé Dijols
Président du SNRTC



Sylvie Dauriat
Président de
Restau'Co



Joël Mauvigney
Président de la CGAD

Avec le soutien de l'ensemble des entreprises de l'amont et, notamment, celui de :

